

WWW.INDEXFI.COM

L'interpro 2.0

Pour favoriser leurs échanges sur les problématiques patrimoniales, les professionnels du droit et du chiffre, entre autres, disposent désormais d'un réseau social.

Les professionnels de la finance, du droit et du chiffre ont leur réseau social... et ce, dans une visée interprofessionnelle. Partant du constat qu'« *un conseil indépendant ne peut pas travailler seul sur un dossier* », Lucien Meney, lui-même consultant indépendant dans le domaine de la finance, a ainsi fondé le site Indexfi.com en 2008. Avocats, notaires, conseils en gestion de patrimoine, experts-comptables et spécialistes en immobilier, entre autres, peuvent de la sorte s'y référencer, en précisant leur spécialité, et identifier des partenaires, en particulier dans d'autres régions que la leur. À l'origine, la plateforme a été conçue comme un annuaire mais sa dernière version, sortie en février dernier, permet désormais aux utilisateurs professionnels d'entrer en contact via son service de messagerie, de publier des articles et de présenter leurs ca-



binets. « *Cela permet au professionnel d'avoir un site Internet sans en assumer la gestion* », avance Lucien Meney. Quant aux particuliers, ils peuvent uniquement consulter l'annuaire.

Pour se développer, le site, entièrement gratuit, a noué des partenariats avec des institutions désireux de communiquer avec les professionnels de la finance.

Clémentine Delzanno